



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

# E X T R A I T

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/02

L'an deux mil quatorze, le quatorze février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 17 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André JOUANNY, Maire.

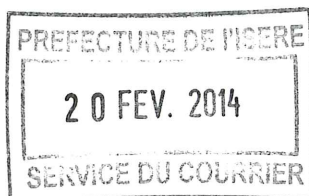
Date de convocation du Conseil municipal : 04 février 2014

*PRESENTS* : MM. Alain RIVOIRON, Guy BERARD, Pascal SEVERAC, Pierre LEJEUNE, Florence GONON, Colette VENERA, Claudine CHABERT,

*ABSENTS* : François PINATEL, Laurent CONOR, Simone BERARD.

### REFECTION DE VOIRIE : PROGRAMME 2014

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de programmer des travaux de réfection de voirie.



Le coût total de l'opération prévue pour la tranche 2014 s'élève à la somme HT de 73 137 € selon une étude réalisée par l'entreprise « COLAS Rhône-Alpes », ZA les Condamines, 38322 EYBENS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ Décide de programmer les travaux de réfection des voies communales pour l'année 2014
- ✓ Sollicite l'aide financière du Conseil Général,
- ✓ Adopte le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	73 137 €
- Subvention attendue du Conseil Général.....	54 853 €
- Fonds libres de la Commune.....	18 284 €
- ✓ MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

